

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/7995a933-47b1-4e76-9f73-a8b7215b98a2>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/7995a933-47b1-4e76-9f73-a8b7215b98a2> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Poulet Florian](#)

Date de soutenance : 24-11-2014

Directeur(s) de thèse : [Gohin Olivier](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [Ecole doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

Mots-clés libres : Argumentaire inadapté, Droit au silence, Inopérance, Irrecevabilité, Mal-fondé, Motif de rejet des moyens, Moyens inopérants, Sauvegarde de la décision attaquée, France, Inopérance des moyens

Mots-clés :

- Voies de droit - France
- Silence (droit) - France
- Fins de non-recevoir - France
- Contentieux administratif - France


Résumé : La notion d'inopérance des moyens a acquis, en particulier depuis ces dernières années, une place majeure dans le contentieux administratif français. Le juge l'utilise fréquemment dans ses décisions et les membres de la doctrine ne manquent pas de l'employer dans leurs travaux. Pourtant, aucune étude d'ampleur, consacrée spécifiquement à la notion et appréhendant l'ensemble de ses aspects, n'a, jusqu'à présent, été entreprise. Ceci explique qu'elle soit, aujourd'hui, mal connue et apparaisse, au premier abord, difficile à cerner. Les manifestations de ce caractère insaisissable sont multiples : ainsi, par exemple, l'inopérance se voit souvent confondue avec l'irrecevabilité ; de même, les raisons pour lesquelles le juge constate, dans telle ou telle espèce, l'inopérance du moyen invoqué, sont mal identifiées ; de même encore, lorsqu'ils ne sont pas tout simplement niés, les effets procéduraux de l'inopérance sont largement sous-estimés. À partir d'un examen approfondi de la jurisprudence et des pratiques adoptées par la juridiction administrative, l'étude a eu pour objet de procéder à une clarification de la notion d'inopérance des moyens. Il s'est agi, d'abord, d'en délimiter les contours et d'en déterminer le contenu, en proposant une définition de l'inopérance. Il s'est agi, ensuite, de présenter, de façon raisonnée, les facteurs susceptibles d'entraîner le caractère inopérant des moyens, en proposant une systématisation des causes de l'inopérance. Il s'est agi, enfin, d'explicitier les éléments du régime juridique de l'inopérance et la façon dont le juge les met en oeuvre, en proposant une analyse détaillée de ses conséquences.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2014PA020082
Type de ressource : Thèse